



Interreg



Cofinancé par
l'Union européenne

NEXT MED

EUSEEDS

APPEL A CANDIDATURES

Mise en place de centres d'employabilité dans le cadre du projet EUSEEDS – Programme Interreg NEXT MED

1. Appel à candidatures

Présentation succincte du projet européen EUSEEDS	EUSEEDS (Enable, Upgrade and Spread Employability, Entrepreneurship and Digital Skills) est un projet cofinancé par l'Union Européenne dans le cadre du Programme Interreg NEXT MED, qui se déploie dans 5 pays est-méditerranéens pour développer l'employabilité et les compétences numériques de la jeunesse. Il est mis en œuvre par l'AUF Moyen-Orient, chef de file d'un consortium comprenant également les partenaires suivants : - Center for Social Innovation (Chypre) ; - Enroot (Égypte) ; - Aix-Marseille Université (France) ; - Jordan Youth Innovation Forum (Jordanie) ; - Forward Mena (Liban) ; - Palestine Information and Communications Technology Incubator (Palestine). Le projet prévoit la mise en place (création ou revitalisation) de 20 centres universitaires dans cinq pays (Chypre, Égypte, Jordanie, Liban et Palestine), afin de renforcer l'insertion professionnelle et les compétences digitales de la jeunesse. Le présent appel à candidatures vise à sélectionner 20 universités bénéficiaires. Ces centres, implantés dans des campus universitaires situés dans des zones à fort enjeu social, auront pour mission de fournir durablement (durant le projet et au-delà) : • des services internes aux universités (à destination des étudiants et de jeunes diplômés de l'université) : formations dans les domaines de l'employabilité et du numérique, micro-certifications, dispositifs de pré-incubation de projets d'entrepreneuriat étudiant ;
--	---

	des services externes à l'université (à destination de populations vulnérables) : formations à la littératie et à la professionnalisation numérique, ouvertes à la communauté environnante, dispensées par les étudiants. La sélection des 20 universités sera effectuée suite au présent appel à candidatures, selon divers critères (localisation, capacités d'organisation, dimension sociale, impact, pérennité, etc.)
Durée du projet	3 ans (clôture du projet en août 2028).
Pays d'intervention	Chypre, Égypte, Jordanie, Liban, Palestine.
Objectifs quantitatifs visés	Les résultats à atteindre collectivement via les 20 centres bénéficiaires, sont les suivants : <u>Durant le projet (2025-2028) :</u> 380 formateurs rattachés aux centres formés par les partenaires ; 7 100 bénéficiaires finaux formés pendant le projet (dont 3 000 étudiants par an en compétences numériques/transversales, 800 personnes vulnérables, et 300 étudiants par an en entrepreneuriat) ; <u>Après le projet (2028 et au-delà) :</u> 4 100 bénéficiaires formés chaque année, assurant un effet durable.
Cadre de l'appel	L'appel vise la sélection de 20 universités qui développeront, au sein de leur campus, des centres d'employabilité capables : En interne à l'Université : - D'offrir des formations en compétences transversales et numériques adaptées aux besoins du marché du travail ; - De favoriser l'insertion professionnelle d'étudiants et de jeunes diplômés ; - De développer l'entrepreneuriat étudiant grâce à des dispositifs de pré-incubation ; En externe à l'Université, au titre de sa responsabilité sociale : - de proposer des services ouverts à des segments vulnérables de la communauté locale (bases de littératie et professionnalisation numérique), mis en œuvre par des étudiants.
Présentation des activités à mettre en œuvre	Dans le cadre du projet, les universités bénéficieront : - D'un soutien pour l'équipement matériel (mobilier et informatique) ou de travaux de réhabilitation, avec une enveloppe moyenne de 15 000 à 20 000 euros par centre hors Palestine et de 35 000 à 40 000 euros pour chaque centre en Palestine, permettant de doter les espaces de ressources modernes et adaptées aux besoins des étudiants et enseignants ; - D'un accompagnement à la gestion et au pilotage du centre d'employabilité, incluant la définition d'un modèle

	économique viable ajusté à la situation individuelle de l'Université, la mise en place de dispositifs de suivi des alumni et l'évaluation régulière de l'impact des activités, afin d'assurer la durabilité et la pertinence des centres ; - De formations de formateurs dans les domaines suivants : compétences transversales, numériques, entrepreneuriat étudiant, selon des standards internationaux, avec possibilités de certification des compétences des formateurs. En moyenne, environ 19 formateurs (compétences transversales, numériques, entrepreneuriat étudiant) seront formés dans chaque université bénéficiaire, avec d'importantes variations possibles en fonction de la taille de l'université ; - De la mise à disposition d'une étude sur les compétences requises à moyen terme (professionnelles, interdisciplinaires, transversales et numériques) pour répondre à la demande du marché du travail dans les 5 pays de déploiement du projet, en anticipant les métiers en forte tension et l'irruption des outils d'intelligence artificielle ; - De la mise à disposition de supports de formation dans les domaines suivants : compétences transversales, numériques, entrepreneuriat étudiant, portant sur les principales compétences identifiées comme requises par les employeurs et; - De la mise à disposition de modules innovants et de micro-certifications, directement alignés sur les besoins actuels du marché du travail dans le secteur du numérique, donnant la possibilité d'offrir aux étudiants des atouts concrets pour leur insertion professionnelle ; - De la mise à disposition d'un portail hébergeant des offres d'emploi des pays du partenariat. Ce portail servira de connexion entre employeurs potentiels et étudiants, facilitant l'accès au marché du travail dans le secteur du numérique ; - D'un dispositif de mise en réseau dynamique, combinant des rencontres internationales en présentiel du personnel des 20 centres (France, Liban, Chypre) et une plateforme collaborative en ligne, afin de favoriser le partage de bonnes pratiques et la création de synergies entre responsables de centres ; - D'un appui renforcé à l'entrepreneuriat étudiant, afin de faciliter l'interaction des centres avec leurs écosystèmes locaux ; - Du développement de pré-incubateurs universitaires, permettant d'accompagner de manière structurée des cohortes d'étudiants entrepreneurs, de l'idée au projet concret ;
--	---

	- De coaching individualisé pour chaque centre dans la mise en place de ces activités. Le coût des bénéfices offerts aux universités bénéficiaires (équipements matériels, formations de formateurs, mise à dispositions de modules de formations, coaching, mise en réseau, etc.) financé par le projet est estimé <u>en moyenne</u> à 100 000 € pour chaque université. En contrepartie, les universités bénéficiaires devront s’engager à mettre à disposition : - Des ressources matérielles : mise à disposition d’un espace physique identifié sur le campus (locaux accessibles, et adaptés) ; - Des ressources humaines : mise à disposition d’un responsable dédié au centre d’employabilité ; affectation de personnel administratif et technique pour soutenir la gestion et l’organisation des activités ; mobilisation d’enseignants et formateurs pour participer aux activités (ex. ateliers en compétences transversales et numériques, mentorat, accompagnement à l’entrepreneuriat étudiant). Elles s’engageront également à organiser des formations dans le centre d’employabilité : - <u>En moyenne</u>, il est attendu qu’environ 355 bénéficiaires soient formés par l’Université pendant le projet, sur 2 ans, volume se décomposant en moyenne en 150 étudiants par an en compétences numériques et transversales, 15 étudiants par an en démarche active d’entrepreneuriat et une cohorte de 40 personnes vulnérables par an issues de la communauté avoisinante), avec d’importantes variations possibles en fonction de la taille de l’université. Enfin, elles devront également s’engager sur le principe : - dans une démarche de pérennisation des centres créés avec la mise à disposition de ressources dans la durée ; - au titre de leur responsabilité sociale, à proposer dans la durée des services ouverts à la communauté locale (bases de littératie et professionnalisation numérique) au profit de segments vulnérables de la population (personnes au chômage ou sans ressources, femmes en situation de vulnérabilité, non diplômées, réfugiés, déplacés, etc.), mis en œuvre par des étudiants. A terme, à l’issue du projet soit à compter de 2027, il est attendu qu’environ 205 personnes soient formés par l’Université chaque année dans le centre
--	--

	d'employabilité, volume se décomposant en moyenne en 150 étudiants en compétences numériques et transversales, 15 étudiants en démarche active d'entrepreneuriat et une cohorte de 40 personnes vulnérables issues de la communauté avoisinante), avec d'importantes variations possibles en fonction de la taille de l'université.
Nombre de structures à sélectionner	20 universités bénéficiaires seront sélectionnées lors de cet appel, en recherchant dans la mesure du possible un équilibre de répartition géographique.
Critères d'éligibilité	L'université candidate devra être : • Située dans l'un des cinq pays suivants : Chypre, Jordanie, Liban, Palestine, et Égypte (seuls les gouvernorats suivants sont éligibles : Matrouh ; Alexandrie, Al Beheira ; Kafr - Ael - Cheikh ; Al Sharkia ; Al Dakahlia ; Damiette ; Al Ismailia ; Port-Saïd ; Gouvernorat du Caire) ; • Accréditée par le ministère chargé de l'Enseignement supérieur du pays ; • En capacité d'affecter du personnel et des infrastructures à la mise en œuvre des activités définies par le projet. Une seule candidature sera autorisée par université, formalisée par un courrier officiel signé par la plus haute autorité compétente de l'établissement (président de l'université ou équivalent). Les candidatures des universités localisées dans des zones à fort enjeu social seront privilégiées. Par zone à fort enjeu social, on entend par exemple des zones siège de conflit récent, la présence de communautés vulnérables telles que des populations réfugiées ou déplacées ou un bassin de recrutement universitaire dans une population fortement défavorisée. Remarques importantes : • <u>Les universités bénéficiaires ne recevront pas directement de financement</u> (procédure imposée par l'Union Européenne). Toutes les dépenses (équipements fournis, déplacements, formations des formateurs, modules de formation et micro-certifications, coaching) seront directement mises en œuvre par l'AUF ou ses partenaires. • <u>Le projet ne finance pas la rémunération des formateurs ou personnels de l'Université</u> mobilisés par les activités organisées dans le cadre du projet.
Procédure de sélection	1. Formulaire en ligne et envoi des documents complémentaires (candidature) ; 2. Présélection sur dossier ; 3. Entretiens en ligne ; 4. Lettre de notification ; 5. Contractualisation.

	6. Dates indicatives : • Date limite : 24 novembre 2025 • Présélection : 28 novembre 2025 • Dates d'entretien : 8 – 12 décembre 2025 • Date de notification : 19 décembre 2025 7. Début de l'accompagnement : début janvier 2026
Critères de sélection	<u>Impact</u> : taille de la population étudiante ciblée, diversité des bénéficiaires, planification des volumes d'étudiants formés et des populations vulnérables formées. <u>Capacités d'organisation</u> : ressources humaines et techniques existantes mobilisées pour développer rapidement le centre. <u>Dimension sociale</u> : capacité à impliquer non seulement les étudiants mais aussi les jeunes diplômés et les publics vulnérables (ex. réfugiés, femmes, zones rurales), engagement à promouvoir l'égalité et la formation de populations marginalisées. <u>Pérennité</u> : perspectives de pérennisation du centre au-delà du financement initial (cofinancement, intégration budgétaire, partenariats). <u>Niveau d'engagement de l'université</u> : nature de l'engagement officiel de la direction pour porter et pérenniser le centre d'employabilité. <u>Capacité de mobilisation</u> : désignation d'une équipe interne dédiée et disponibilité d'un espace sur le campus pour accueillir le centre. <u>Alignement stratégique</u> : intégration de l'initiative dans la stratégie institutionnelle de l'université (employabilité, entrepreneuriat, numérique, responsabilité sociale). <u>Localisation de l'université candidate.</u> Les différents volets de formation ciblés dans le projet seront pris en compte dans l'évaluation : a) Formations en interne à l'université (au bénéfice d'étudiants de l'université ou de jeunes diplômés) : - Employabilité ; - Numérique ; - Entrepreneuriat étudiant. b) Formations en externe à l'université (au bénéfice de populations vulnérables) : - Littéracie numérique.
Contact	Pour toute information complémentaire : nathalie.bitar@auf.org